CONDITIONS.

L'ABEILLE paraît ... PAR AN—payables six mois d'avance. ... ne sera arrêté, à moins que les arrérages ne soient payés, et à moins que celui qui voudra ... abonnement, n'en ait fait connaître son intention ... DE L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis publiés ANGLAIS ET EN FRANÇAIS ... par carré de chaque langue pour la première insertion, et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX LIGNES, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR MANDEVILLE & LEWISBURG.

Le bateau à vapeur DELTA, capitaine Sheridan, partira du Rail-Road, pour les endroits ci-dessus trois fois par semaine, les dimanches, mardis et vendredis à 7 heures du matin.

12 juin

POUR MADISONVILLE & COVINGTON.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisses, les lundis, mardis, mercredis et vendredis de chaque semaine, à midi, et reviendra les jours suivans; ... qu'il partira de Covington par la voie de ... Madisonville les mardis, jeudis et samedis à 6 heures du matin. Pour plus amples détails adressez-vous au capitaine à bord, ou à BAGLEY & MERRITT, No. 27, rue du Camp.

10 juin—

WM. BAGLEY, président.

DIRECTEMENT POUR MADISONVILLE.

Le bateau à vapeur BLACK HAWK, capitaine Hoffman, partira du chemin à coulisse tous les dimanches, jusqu'à nouvel ordre, à 8 heures et demie du matin, et reviendra le même jour, il partira de Madisonville à 4 heures de l'après-midi. Les passagers qui voudront traverser le lac, auront à se rendre au chemin-à-coulisse, par les chars de 8 heures; adressez-vous au capitaine à bord, ou à

BAGLEY & MERRITT,

10 juin—

No. 27, rue du Camp.

POUR MADISONVILLE, FONTAINEBLEAU ET MANDEVILLE.

Le bateau-à-vapeur BLACK HAWK commencera ses voyages de Madisonville, Fontainebleau et Mandeville, le Dimanche 12 avril, et continuera tous les Dimanches, pendant toute la saison; il partira du chemin à-coulisses à 8 heures et demie du matin, et repartira de Madisonville à 2 heures et demie, il s'arrêtera aux endroits sus-nommés.

Les passagers voudront bien se rendre au lac par le char de 8 heures, le bateau devant partir immédiate ment après ... Pour plus amples renseignemens s'adresser à WELLS & BAGLEY, Rue du Camp no. 27.

10 avril

POUR CHARLESTON.

... NEW-CASTLE, capitaine Hall, ayant presque tout son chargement engagé. Pour ... passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à TIERNAN, CUDDY & Co.

POUR NANTES.

Le navire MELAYO, capitaine Melascot, prendra quelques passagers pour le dit port. S'adresser à bord, ou à

30 juin

J. MAGER.

POUR NANTES & BORDEAUX.

L'ANNE LOUISE, capitaine Derbandes, partira incessamment. Pour passage seulement, ayant de beaux emménagemens, s'adresser immédiatement au capitaine à bord, vis-à-vis la rue Jefferson, ou à

25 juin

J. B. & F. LABATUT.

POUR LA HAVANE.

La goelette espagnole INTREPIDO, capitaine Miguel Hernandez, ayant tout son chargement prêt, partira dimanche, 29 juin. Pour passage seulement, ayant de bons aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, ou à GARCIA, BUYO & Co, rue Ste. Anne, No. 34.

25 juin

POUR MATANZAS.

Le brick français de première classe ORO-MUSE, capitaine C. Andrac, partira pour le dit port, dans peu de jours. Pour fret qui sera modérés, ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

26 juin

A. QUERTIER & BOUTIN.

POUR LE HAVRE.

Le navire neuf RUTHELIA, capitaine Chase, ayant une partie de son chargement engagée, et partira sous peu. Pour fret de coton ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à

25 juin

J. MAGER.

POUR BALTIMORE.

Le brick fin voilier, BOURNE, capitaine Benshall, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, en face de la rue Conti.

HARRISON, BROWN & CO,

24 juin

rue Royale, No. 117

POUR TAMPICO.

La goelette américaine DORCHESTER, fine voilière, doublée et chevillée en cuivre, capit. Sa vi, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à

17 juin

M'S. CUCULLU, LAPEYRE & Co.

POUR MATAMORAS.

La goelette PEARL, capitaine Chester, ayant une partie de son chargement engagé, partira dans quelques jours. Pour fret, s'adresser au capitaine à bord, ou à

17 juin

CARRIERE & BORDUZAT.

A LOUER—Une agréable MAISON d'été, située rue de la Pitié, faubourg Clouet, avec des écuries et des appartemens extérieures.

A vendre—Une VACHE à lait, de première qualité. S'adresser au No. 75, rue de Chartres.

13 juin

A LOUER immédiatement la maison qu'occupait dernièrement Mr. Soulé, rue St. Louis, no. 86 entre Royale et Bourbon. S'adresser sur les lieux.

26 mai

A LOUER—La maison, dans ... arrangée Prichard, rue des Remparts, près de l'encoignure de Conti. On en donnera possession de suite. S'adresser à HARRISON, BROWN & Co. rue Royale, No 117

26 mai

A LOUER.

L'UNE des MAISONS appartenant à la fabrique de l'Eglise St. Louis, située sur la petite place St. Antoine, derrière la cathédrale. S'adresser à F. GILLET & Co, No. 57, rue de Chartres.

20 mai

A LOUER.

Pour mai prochain, à bail si on le désire.—Une belle Maison à 3 Etages, très bien finie, et bâtie depuis 2 ans, située rue Toulouse entre Royale et Chartres. On céderait à prix raisonnables les tapis, lacets et meubles qui y sont.

FR. PERRET & GALLY,

12 avril

rue Toulouse, No. 59.

MAGASIN A LOUER.—Convenable pour toute espèce de marchandises. S'adresser à J. E. LOREILHE, encoig. Bourbon et Douane.

10 avril

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par P. O. SORBE, Royale, No. 118

5 juin

TRAITES sur New-York, à vendre par

2 juin

J. MAGER.

TRAITES sur France, à vendre par

2 juin

J. MAGER.

LETTRES DE CHANGE sur New-York & Paris, à vendre par T. NICOLET & Co, rue Toulouse. No. 30.

19 mai

TRAITES sur New-York, à vendre par A. QUERTIER & BOUTIN.

20 mai

LETTRES DE CHANGE sur Bordeaux et Marseille, à vendre par J. LE BLANC, rue Royale, No. 102.

17 mai

21 BARILS Farine de qualité supérieure, en débarquement du bateau à vapeur Claiborne, à vendre par

30 mai

JOHN HAGAN & CO.

Compagnie des Architectes du Bém. District de la ville de la Nouvelle-Orléans.

LE Bureau de la dite institution est situé rue St. Pierre, entre les rues Bourbon et Royale, maison de M. Pl...

11 juin

50 BALLES de Mousse, en magasin et à vendre par

12 av

BLANC & BRUGIER.

Les Traducteurs de l'ABEILLE proposent de faire des traductions d'Espagnol et d'Anglais en Français, et de Français en Anglais, sous des conditions raisonnables. S'adresser au bureau de cette feuille.

19 mai

VIN DE BORDEAUX—20 caisses de Château Margaux, 15 do. de Cognac, 20 do. de St. Estèphe; 50 do. de St. Julien, à présent en débarquement et à vendre par

HARRISON, BROWN & Co,

20 mai

rue Royale, No. 117

LE docteur PLAIX a l'honneur de prévenir le public qu'il vient de transporter son domicile rue Royale, ... vis-à-vis la maison de madame Lalaurie. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance pourront également s'adresser chez madame Lobrez, ... Bonville, entre Royale et Bourbon, et chez M. Gan..., pharmacien, rue du Camp, entre Commune & Gravier.

25 juin—7,3pm

PLOMB EN SAUMON—2000 plomb en saumon, à vendre au ... J. MAGER.

L'ETAT DE LA LOUISIANE.—*A tous ceux que cela peut concerner*, SALUT.—Attendu que le 5 de Mai 1834, le shériff de la paroisse d'Orléans a offert en vente, en vertu d'un ordre de saisie et de vente à lui adressé par la Cour de Paroisse en et pour la dite paroisse, dans la cause de *Didie Dreux* contre *John Green*, portant le No. 7,977 sur les livres de ladite Cour, un certain ilet, situé dans le faubourg Annonciation, au-dessus de la ville, désigné sous le No. 18 sur le plan dudit faubourg, tiré par B. Lafon, le quinze de Mai 1807, dont copie certifiée est déposée en l'étude de Mr. L. T. Caire, not. pub. en cette ville, et attendu que le jour de la vente, le dit ilet a été adjugé à la Banque du Commerce de la Nouvelle-Orléans, plus haut et dernier enchérisseur, pour la somme de quarante mille piastres, les présentes sont à l'effet de prévenir tous ceux qui prétendraient établir des titres à la dite propriété, par suite d'informalité dans l'ordre ou le jugement de ladite Cour, ou en vertu desquels la vente a eu lieu ou pour cause d'irrégularité, ou d'illégalité dans l'évaluation, dans la publication des avis, dans l'époque de la vente, ou la manière dont il y a été procédé, et pour cause d'autre informalité quelconque, d'avoir à déduire dans trente jours à dater du 30 Juin 1834, les raisons pour lesquelles la dite vente ne serait pas confirmée et homologuée.

... de la Cour, ... 1834.

30 juin—12,2ps

P. A. GUYOL, dep. greff.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle Orléans. Je certifie par le présent que le 19 juin 1834, un jugement a été entré dans cette cour à la poursuite de Madame Crosby contre son mari, dans les mots et chiffres suivans, savoir:

No. 7519—*Catherine Decreteur*, femme de Jas. M. Crosby contre *James M. Crosby*, son mari.

Décret—Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'un jugement de divorce soit prononcé entre les parties, le demandeur et le défendeur; que les liens de mariage existant ci-devant entre eux soient dissous, et que les dits liens sont par là dissous; et que le défendeur paye les frais du procès.

Nouvelle-Orléans, le 26 juin 1834.

Signé CHS. MAURIAN, juge.

Jugement rapporté sur le dossier des jugemens, page 96. En témoignage de quoi j'ai signé et apposé le sceau de ladite cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, le 26 juin de l'année de notre seigneur mil huit cent trente quatre, et dans la 58e. année de l'indépendance des Etats-Unis.

30 juin

A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE PAROISSE.—Pour la paroisse et la ville de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 23 juin 1834, un jugement a été enregistré dans cette cour, à la poursuite de Madame James contre son mari, dans les mots et les chiffres suivants, savoir: No. 7573, Marie Adelaide Binet femme de P. E. James contre son mari.

DECRET.—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de divorce soit prononcé en faveur de la demanderesse contre le défendeur; que les liens de mariage subsistant précédemment entre les parties soient, et que les mêmes sont dissous. Il est de plus ordonné que le défendeur payera les frais du procès.

Nlle Orléans, 28 juin. Signé Chs. MAURIAN juge.

Jugement rapporté sur le dossier des jugemens. Page 92. En témoignage de quoi, j'ai mis au présent jugement ma signature et y ai apposé le sceau de ladite cour dans la ville de la Nouvelle Orléans, 28 juin de l'année de notre seigneur mil huit cent trente-quatre, et la cinquante huitième de l'indépendance des Etats Unis.

1 juillet

A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE PAROISSE,—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes que le 16 juin 1834, un jugement a été enrégistré dans cette cour, à la poursuite de Madame Orso contre son mari.—No. 7475—Adelaide Celina Orso, femme de couleur libre contre Joseph Orso son mari, homme de couleur libre.

DECRET.—Il est ordonné, adjugé et décrété qu'un jugement de séparation de corps et de biens soit prononcé entre les parties, en faveur de la demanderesse contre le défendeur; que ladite demanderesse soit admise à avoir l'administration et le gouvernement entier de ses biens paraphernaux; que l'injonction lancée ici soit rendue perpétuelle; que le réglement final de leurs intérêts pécuniaires soit reservé à la considération future de cette cour reservant aussi à la demanderesse le droit de demander le divorce dans le tems convenable; et que le défendeur paye les frais du procès.

Nouvelle-Orléans, 26 juin 1834.

(Signé) CHARLES MAURIAN, juge.

Jugement rapporté sur le cahier des jugemens, page 92. En témoignage de quoi, j'ai signé le présent écrit; et j'y apposé le sceau de ladite cour, à la ville de la Nouvelle-Orléans, 28 juin de l'année de notre seigneur mil-huit-cent-trente-quatre, et la 58e. année de l'indépendance des Etats-Unis.

1 juillet

A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE.

COUR DE PAROISSE,—Pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—Je certifie par les présentes, que le 17 juin 1834, un jugement a été enrégistré dans cette cour, à la poursuite de Madame Francisco Massias contre son mari.—No. 7581. Adèle Beaulian, femme de Francisco Massias, contre son mari.

Il est ordonné, adjugé et décrété, qu'un jugement de divorce soit prononcé entre les parties, en faveur de la demanderesse, contre le défendeur, et que les liens de mariage subsistant ci-devant entre eux soient, et que les mêmes sont par là dissous. Il est de plus ordonné que les parties soient renvoyées pardevant Félix Grima, notaire public, pour régler leurs intérêts pécuniaires, qui seront déterminés pour servir de base à un ordre futur de la cour.

Signé CHARLES MAURIAN, juge.

En témoignage de quoi, j'ai mis ma signature au présent écrit et j'y ai apposé le sceau de ladite cour à la Nouvelle-Orléans, le 26 juin de l'année de notre seigneur mil-huit cent trente-quatre, et la cinquante-huitième année de l'indépendance des Etats-Unis de l'Amérique.

1 juillet

A. PITOT, greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour du Premier District Judiciaire.—Je certifie que le 17 de juin 1834, jugement a été enrégistré dans cette cour, dans l'affaire d'Elizabeth Lowrie, épouse de James Jones, contre James Jones son mari; dans les mots et termes suivans:—*Elizabeth Lowrie*, épouse de James Jones, contre *James Jones*, son mari—No. 10,8885—La cour ayant pris l'affaire en considération, pour les raisons déduites dans l'opinion et le jugement rendus par écrit aujourd'hui, et annexés au dossier, ordonne et décrète que la demanderesse, Elizabeth Lowrie, épouse de James Jones, soit séparée de biens du défendeur, et que ledit défendeur paie les frais.—17 juin 1834. signé C. WATTS.

Signé le 28 juin 1834.

(Contresigné) Jn. L. LEWIS, gref.

Jugement enrégistré dans le régistre des jugemens, folio —. Lesquels frais montent à la somme de dix neuf piastres, non compris les frais du shériff.

En foi de quoi j'ai signé le présent et y ai apposé le sceau de ladite cour, à la Nouvelle-Orléans le 1er. juillet de l'an de Notre Seigneur 1834, et la 58ème. de l'Indépendance des Etats-Unis. Jn. L. LEWIS, greffier.

Montant du jugement.

Frais $19.

Shériff 3,25

3 juillet—3

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de paroisse, pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans.—No. 7597—*Jean Toussaint contre ses créanciers*.—La cession des biens du pétitionnaire ayant été acceptée par la cour, pour le bénéfice de ses créanciers, il est ordonné qu'une assemblée desdits créanciers ait lieu en l'étude de M. Féraud, notaire public, le lundi, 7 de juillet prochain, afin d'y délibérer sur les affaires du pétitionnaire; et en attendant toutes procédures contre sa personne et ses biens sont suspendues. Par ordre de la cour,

Bureau du Greffier, 14 juin 1834.

17 juin—6,2ps

ARMAND PITOT, greffier.

LE soussigné informe le public qu'il ne sera prêt à recevoir des PENSIONNAIRES à son Hôtel de Pascagoula que le 20 juin, après lequel temps sa maison sera élargie, ses emménagements généralement améliorés, et sa buvette pourvue des meilleures liqueurs.

Pascagoula, 5 mai 1834.

9 mai—2m

JOHN M'RAE.

E. J. FORSTALL & Co., ont reçu par le navire Bolivar, du Havre, les marchandises suivantes, choisies exprès pour le marché mexicain, et qu'il offre en vente:

13 balles de mousselines imprimées; 15 do. imprimées;
1 boite de mouchoirs de Foulard;
1 boite de Rubans; 1 do. de Lacets;
15 do. de Bayettes de 5 fils;
250 do. de Gris de ménages;
5 do. de Guingham;
3 do. de Guingham imprimées.

5 juin

rue Royale.

100 CAISSES vieux Vin de St. Julien; 50 caisses do do Hochheimer; 20 caisses do do Geisenheimer, 40 do. do. Hermitage blanc; 10 barriques vieux Vin de St. Julien; 25 Chapeaux castor et de soie; 2 do. Parasols et Parapluies; 1 do. Chapeaux de paille pour hommes, à vendre chez CAZEAUX & BIJOTAT, rue Royale, No. 103.

10 juin

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.

A la Baie de Pascagoula.

ON offre de louer pour l'été, une MAISON de campagne située sur la rive Est Pascagoula, à un mille de la mer. La situation agréable et salubre du lieu, la brise continuelle de mer, l'avantage des bains, le poisson et les huitres en abondance, la communication facile avec la Nouvelle-Orléans et la Mobile, réunissent tous les avantages que l'on peut désirer pour rendre cette résidence agréable. La colline riveraine, sur laquelle se trouve cette demeure est élevée de 18 pieds au-dessus des plus hautes marées; et donne une vue très étendue sur la baie.

Le bateau à vapeur Wabash fait régulièrement les voyages de la Nouvelle-Orléans à Pascagoula.

Pour plus amples informations, s'adresser en ville, à la Bourse, à J. DUFOUR.

20 juin

Consultations gratuites

SUR TOUTES LES MALADIES,

CHEZ le Dr. LEGER, encoignure Royale et St. Pierre, maison du pharmacien; tous les jours de 10 heures du matin.

177 jn

VENTES A L'ENCAN.

PAR FERNANDEZ & WHITING.

SAMEDI, 12 du courant, à 10 heures matin, au No. 16, rue de la Nouvelle-Levée, par ordre de M. Thos. H. Hearsey, syndic de la faillite pour le bénéfice de ses créanciers, il sera vendu, le fonds d'une grocerie, consistant en liqueurs, vins, café, thé, sucre et divers articles.

Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction.

2 juillet

PAR F. DUTILLET.

Succession de Juan Rodriguez.

IL sera vendu, le lundi 21 juillet prochain, à midi, à la Bourse de Hewlett,

Un Lot de Terre, avec les édifices qui s'y trouvent situé à la Baie St. Louis, Etat du Mississipi, ayant 55 pieds de face, sur 40 arpents de profondeur.

Conditions: 6 mois de crédit, en billet endossé et hypothèque.

20 juin—6,2ps

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu, le lundi, 7 juillet prochain, à midi, à la Bourse Hewlett, en vertu d'un ordre de la Cour des Preuves dans et pour cette ville et paroisse, en date du 19 avril 1834, l'esclave ci-après nommé, dépendant de la succession de feu Vé. Dentilly de Bertain:

Adélard, âgé de 18 ans, marronneur.

Conditions: Un tiers payable le 24 septembre 1834, un tiers le 24 mars 1835, et un tiers le 24 septembre 1835, en billets endossés à satisfaction et hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente pardevant F. de Armas, not. pub.

7 j—8,2ps

PAR P. A. GUILLOTTE.

VENTE DE CHEVAUX, CAROSSE & DRAYS.

Succession de N. Babcock.

EN vertu de deux ordres de la Cour des Preuves de la paroisse de la Nouvelle-Orléans, en date du 10 et 17ème. jour de juin courant, j'exposerai en vente, le lundi, 7 juillet, à midi, au marché aux chevaux, encoignure de la Levée et Conti, 14 Chevaux, 2 Carosses et 10 Charettes.

25 juin—7 3ps

PAR HEWLETT & BRIGHT.

PAR ordre de la Cour des Preuves, daté le 17 juin 1834, dans la poursuite du syndic dans cette affaire, il sera vendu mardi, 8 juillet, à 5 heures p. m. dans le magasin adjoignant la Presse à Coton à Vapeur de la Levée, faubourg Washington, environ 641 ... de Coton, appartenant aux ... de la faillite ... G. Thomp...

Conditions ... comptant.

23 juin

PAR F. DUTILLET.

IL sera vendu mardi, le ... à midi, à la bourse Hewlett, un terrain situé au faubourg Marigny, rue d'Amour, entre ... et des Français, de 50 pieds de face ... sur ... de profondeur, mesure française, sur lequel se trouve ... maison, couverte nouvellement en merrains ... galerie et cabinets, ayant puits et ... pavage de la banquette est fait. Ce terrain ... distance de la petite place, où il est question d'établir une chapelle.

Conditions: au moment de la vente.

28 juin—6

PAR F. MOSSY & GARRIDEL.

EN vertu d'un ordre de l'hon. Cour de District dans et pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, en date du 20 Juin 1834, il sera vendu, le Lundi 28 Juillet prochain, à midi, à la bourse Hewlett, les propriétés suivantes, appartenant à Etienne Degruy, savoir:

L'ISLE connue sous le nom de *Grande Terre*, (la portion vendue aux Etats-Unis exceptée) située dans le district de Barataria, paroisse Jefferson, et établie en sucrerie, avec toutes les bâtisses qui existent dessus, la machine à vapeur, la récolte consistant en cannes et coton, quelques moutons, 9 chevaux, 13 mulets, 10 paires de bœufs, environ 100 têtes de bêtes à cornes, les instrumens aratoires, quelques meubles de maison, deux chalans et une pirogue.

Plus—40 ESCLAVES, nommés Billy Linton, âgé de 35 ans; Volsey, de 28; Jack Harding, de 30; Nelson, de 28, Gouverneur, de 47, Sam, de 47, Jack Hall, de 57; Steven, de 44; Bolon, de 28; Henry, de 31; Sainlet, de 40. Bolen, de 54, Peter, de 20; Plaisance, de 18; Marie, de 40, Bislinda, de 36; Louise, de 14; Betsy Harding, de 3–, Silly, de 20; Hester, de 40; Jeby, de—, Agis, de 36, Sarrah, de 24; Sally, de 40; Joe, de 11; Relf, de 9; Medor, de 5; Ben, de 5; Edmond de 5; Christophe, de 3; Henriette âgée de quelques mois; Paul, do; Juillet, de 8 ans; Victoire, de 8 ans; Fanny, de 7; Rachel, de 6; Jane, de quelques mois; Suzanne, de 7; Manerva, de quelques mois; et Noby, de 2 ans.

Ceux désireux d'acheter, sont invités à aller examiner par eux mêmes.

Conditions:—L'habitation, ses dépendances et les esclaves seront vendus en un seul lot, payable comme suit, savoir: $7625 comptant, et le reste un tiers le 1er. Mars 1836 et un tiers le 1er. Mars 1837. L'acquéreur fournira des billets endossés à la satisfaction de la direction de l'Association Consolidée, et portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. L'acte de vente sera passé par O. de Armas, not. pub. aux frais de l'acquéreur.

27 juin

PAR Jos. LECARPENTIER.

IL sera vendu jeudi, 10 juillet 1834, à 9 heures et demie précises du matin, dans la maison No. 150, maison Azaretto, rue de la Levée, entre Quartier & Esplanade, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse en date du 21 juin courant,

Toutes les marchandises formant le fonds de magasin de M. Jean Agaisse abandonnées à ses créanciers.

Conditions: comptant,

26 juin

ELECTION.

CONFORMEMENT aux lois de l'Etat de la Louisiane en matière d'élection, une élection sera tenue dans la paroisse de Jefferson, des fonctionnaires publics suivans: 1°. Le Gouverneur de l'Etat. 2°. Un membre de la Chambre des Représentans des Etats-Unis, pour le premier district Congressionnel. 3°. Un membre de la Chambre des Représentans de l'Etat de la Louisiane pour la paroisse de Jefferson.

L'élection aura lieu les jours et aux lieux ci-après désignés, savoir:

A la chenière Caminada en la maison de Joseph Cosse, les 7me. 8me. et 9me. jours de juillet prochain.

A la maison de MM. L. & M. Commagère à Barataria, les mêmes jours.

A la maison de M. Jh. Soniat Dufossart père, rive gauche du fleuve, le 7 juillet.

A la maison de M. François Fazende, rive droite du fleuve, le 8 juillet.

En l'office du juge de la paroisse de Jefferson, dans la ville de Lafayette le 9 juillet.

Paroisse de Jefferson, ce 20 juin 1834.

23 juin

F. DUGUE, juge.

$50 DE RECOMPENSE.

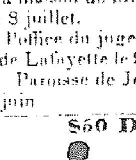

Parti marron de chez le soussigné, l'esclave NICHOLAS, appartenant autrefois à feu Alexandre M'Coy, et bien connu dans cette ville pour avoir été quelque tems cocher d'un carosse de louage; il est d'environ 5 pieds 6 pouces de haut, et parle comme s'il était ivre. Il est d'une forte constitition, et a des lèvres grandes et noires, il parle peu le français, ou pas du tout. On croit qu'il se cache dans le voisinage de la ville et qu'il cherchera probable de l'emploi à la Levée, ou comme cocher. Je donnerai la récompense ci-dessus à quiconque le mettra dans une prison de cette ville.

W. K. JACKSON,

2 juil—

No. 173, rue Bienville.

$60 DE RECOMPENSE.

SERONT données à quiconque arrêtera la négresse FELICITE, communément appelée FECITE, qui s'est absentée il y a environ deux mois. Elle est âgée, 32 ans; taille de 5 pieds 6 ou 7 pouces, de marcher rapidement, avec les orteils forte tournés en dedans, et parle un peu l'anglais et l'espagnol; elle appartenait aux paravant à mademoiselle Dorothée Lassize, et bien connue dans cette ville, et s'est fait voir plusieurs fois dans les rues, dans les deux ou trois dernières semaines.

H. C. CAMMACK,

2 juillet—4

rue Royale.

BON ETALON A VENDRE.

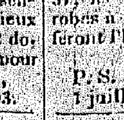

Ce CHEVAL est provenu du Blackburns whip out, et de la jument Dido, dont le sang est pur, et est âgé de 7 ans.

TH. LONEY,

2 juillet—4

No. 172, rue des Remparts.

LE soussignés marchand tailleur, arrivant de Paris, a l'honneur de prévenir les dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il vient d'établir son domicile rue d'Orléans, No. 37, ils confectionne au dernier goût, les amazones, (ou robes à cheval); il ose espérer que les personnes qui lui feront l'honneur de s'adresser à lui seront satisfaites.

SAUVAGE,

P. S. Il confectionne aussi tous les effets pour cavaliers.

1 juillet—9,3ps

GLACES ET SORBETS.

GRENIER PETIT, *Confiseur, rue royale, No. 218*, a l'honneur d'informer les dames et messieurs de la Nouvelle Orléans, qu'à dater de Dimanche, 19 cou., il servira des glaces et sorbets à tous les parfums. Le local qu'il a à disposer à cet effet étant des plus convenables, il ose espérer satisfaire les amateurs par tous les moyens en son pouvoir.

14 juin—d

OLD PENNSYLVANIA PORTER-HOUSE.

No. 12, rue Dumaine, entre Levée et Condé.

BAGNAL tient continuellement à son établissement un assortiment de Bière, petite Bière et Cidre de New-York de première qualité, qu'il offre à vendre à bon marché.

Bouteilles à bière et une grande quantité d'excellents bouchons à vendre à bon marché.

23 juin—a

INDIENNES ayant droit au drawback.

LES soussignés viennent de recevoir par le navire Mars, de Liverpool, 100 caisses Indiennes à dessins, choisis expressément pour le marché mexicain. Ces marchandises sont offertes en vente à des prix très modérés, pour du comptant ou du papier endossé à satisfaction.

F. GILLET & CO,

23 mai

rue de Chartres, No. 57

VENTES PAR LE REGISTER.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves—Vente par le Register des Testamens—Mardi, 8 juillet, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour compte de la succession de feu James Freret, les esclaves et les propriétés ci-après décrits, savoir:

ESCLAVES.

1° Sam, nègre âgé de 45 ans, bon tonnelier et chauffeur, adonné au marronnage.
2° Jerry, nègre âgé de 22 ans, bon nègre de champ et de presse.
3° Manuel, nègre créole, âgé de 45 ans, borgne.
4° Chambe, nègre africain, âgé de 45 ans.
5° Toby, nègre américain, âgé de 35 ans, ou environ, un peu forgeron.
6° Stephen, nègre américain, âgé de 26 ans, ayant mal à une jambe.
7° Simon, nègre américain, âgé de 24 ans, adonné à la boisson.
8° Joshua, nègre américain, âgé de 28 ans.
9° John Smith, nègre américain, âgé 25 ans, adonné à la boisson.
10° Ned, nègre américain, âgé de 25 ans.
11° John, nègre américain, âgé de 26 ans.
12° Charles, nègre créole, âgé de 20 ans, boiteux.
13° Tom, nègre créole, âgé de 16 ans.
14° John, négrillon, créole, âgé de 14 ans.
15° Elijah, négrillon créole, âgé de 12 ans.
16° Louis, négrillon créole, âgé de 15 ans.
17° Bill, négrillon créole, âgé de 12 ans.
18° Milly, négresse américaine, avec ses trois enfans, Abraham, âgé de 15 ans; Alfred, âgé de 12 ans et Horan âgé de 10 ans.
19° Harry, âgé de 60 ans, Polly, sa femme, âgée de 40 ans, avec leurs 6 enfans, Chloé, âgée de 12 ans; Sucky, âgée de 11 ans; Betsy, âgée de 9 ans; Stephen, âgé de 5 ans; Dinah, âgée de 3 ans et Fortin, âgé de 6 mois.
20° Sarah, âgée de 14 ans, couturière et domestique de maison.
21° Milly, âgé de 18 ans, domestique de maison.
22° Anna, âgée de 22 ans, avec ses trois enfans, Zoé, sujette aux crises âgée de 5 ans, Ben, âgé de 3 ans et Azélie âgé de 6 mois.
23° Charlotte négresse américaine, âgée de 50 ans, cuisinière.
24° Jane, négresse américaine, âgée de 80 ans, estropiée.
25° Fanny, âgée de 18 ans, avec son enfant Liza, âgée de 6 mois.
26° Joh-Congo, marronneur, âgé de 45 ans.
27° Baptiste Congo, âgé de 55 ans, boiteux.

PROPRIETES FONCIERES.

1°. Un Ilet de Terre, borné par les rues de la Commune, Villeré, Jackson et Robertson, ayant 259 pieds 8 pouces de face à la rue de la Commune, 391 pieds 1 pouce de face à la rue Villeré, 255 pieds 9 pouces de face à la rue Jackson, et 436 pieds 11 pouces de face à la rue Robertson.

2°. Un autre morceau de terre, borné par les rues de la Commune, Robertson et Jackson et la propriété appartenant au Général Lafayette, ayant 56 pieds 10 pouces de face à la rue de la Commune, 446 pieds 6 pouces de face à la rue Robertson, 123 pieds 10 pouces de face à la rue Jackson, et 463 pieds 7 pouces sur la ligne qui le sépare de la propriété du Général Lafayette.

Ces deux Ilets seront vendus divisés en lots, conformément aux plans dressés par Joseph Pilié, voyer de la ville, qui seront exhibés à la Bourse au jour de la vente.

3°. Un lot de terre avec les bâtisses, situé dans la rue Perdido, entre les rues Baronne et Philippa, ayant 35 pieds 6 pouces de face, sur 120 pieds 2 pouces de profondeur, mesure française.

4°. Un lot de terre, formant encoignure des rues Gravier et Baronne, ayant 109 pieds de face à la rue Gravier, et 236 pieds 11 pouces sur la rue Baronne, ensemble les bâtisses qui sont dessus, consistant en trois petites maisons, une cuisine double à étage, en briques, nouvellement construites.

Conditions: Les esclaves payables à 6, 12 et 18 mois de crédit, et les propriétés à 6, 12, 18 et 24 mois de crédit, le tout, en billets endossés à satisfaction portant hypothèque spéciale.

Par ordre de la Cour,

W F C DUPLESSIS, Régister.

N. B.—Les actes de vente seront passés pardevant Félix de Armas, not. pub. aux frais des acquéreurs.

4 juin

UNE personne adroite à la couture, trouverait de suite un emploi en s'adressant au magasin de modes, encoignure Chartres et Toulouse.

3 juin—4fs

AVIS—Toutes personnes ayant des réclamations ou des demandes contre feu Palmer Smith, ou Palmer Smith & co., sont priées de communiquer l'état et le montant des dites réclamations à M. W. HOFFMAN,

3 juil—3

No. 43, rue de la Douane.

SOCIETE.—Jo. ... A. B. ... ayant pris PAUL J. GLEISES en société, ... affaires se continueront sous la raison de *Hyde & Gleises*, à dater de ce jour.

Tous ceux qui ont des réclamations contre Joshua B. Hyde, ou qui lui doivent, sont priés de venir régler, au No. 22, rue de Chartres.

3 juillet—12

CONFITURES DE LA HAVANE.—Le soussigné reçoit en ce moment, et a en magasin un assortiment choisi de confitures fraiches de la Havane, en carres et bien préparées, consistant en: limons, oranges, gingembre, ananas, bananes, citrons, tamarins, et gelée de goyave. On fournira aux détaillans la quantité qu'ils désireront, au plus bas prix d'importation, il est loisible d'acheter par bocal ou par demi douzaine. S'adresser à

3 juillet

WM SMITH, 85 rue de la Douane.

12 DEMI-BRS. Jus de Citrons frais à vendre par futaille, gallon, ou damejeanne. S'adresser à

3 juillet

WM. SMITH, 85, rue de la Douane.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES,

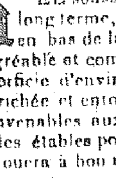

Au magasin de Graines de Jardinage de

WILLIAM SMITH,

Rue de la Douane, No. 85.

LE soussigné a l'honneur de prévenir ses amis et le public en général, qu'il a fait des arrangemens avec des cultivateurs, pour lui fournir un ample et complet approvisionnement de Graines de Jardinage très fraiches, qui lui seront expédiées aussitôt leur maturité, savoir, en tout août ou vers le milieu de septembre.

En attendant, le soussigné a en main des graines, betteraves, carottes, choux, radis, navets &c. Aussi, des pois précoces et autres. S'adresser comme de coutume à

3 juillet

Wm. SMITH.

Maison de Campagne et ferme à louer.

LE soussigné louera pour l'été, ou pour un plus long terme, sa propriété, située à environ 3 milles en bas de la ville. Elle consiste en une maison très agréable et commode, un grand jardin bien planté, de la superficie d'environ 4 arpens, et en 25 arpens de terre le défrichée et entourée, avec tous les bâtimens extérieures convenables aux domestiques; les écuries pour les chevaux, les étables pour les vaches &c.

On louera à bon marché à un locataire qui conviendrait.

CHS. BRIGGS,

25 juin—10

rue du Canal, No. 55

DEBRAINE, mécanicien, tourneur sur tous métaux fait des laminoirs et des découpoirs, des presses, pour imprimerie, des timbres secs pour maisons de Banque, notaires &c., des tours à l'air et à pointe, ainsi que toutes sortes d'outils pour orfèvres & bijoutiers. Il tourne aussi des cachets pour graveurs; et enfin se charge de réparer les pompes à incendie et autres, et de tout ce qui a rapport à son art.

Il demeure rue Ste. Anne, No. 64, entre Condé et Royale.

24 juin—1m

AU No. 42, rue de la Vieille Levée, entre le chemin à coulisses et la presse à coton L. S. Le soussigné tient un bel assortiment de quincaillerie, fourniture, de navire, qu'il offre en vente en gros et en détail, au meilleur marché, savoir: couteaux et fourchettes de tables et couteaux seulement, couteaux de boucherie, tranchets de cordonniers et couteaux de tailleurs:

Canifs et couteaux de poche;
Ciseaux de toute espèce, et grands ciseaux pour tailleurs;
Gros Ciseaux pour tondre les moutons, faucilles et lames de faux;
Scies de long, scies à un manche et scie de charpentier C. et G. S.;
Scies de fermier avec dos de fer et de cuivre;
Carrières à vis des meilleurs manufactures;
Herminettes du pied, de tonnelier, et creuses;
Hâches anglaises et américaines;
Crochets et Gonds recourbés et droits;
Crochets de porte à plaque et à gâche;
Serrures de porte de toute espèce, avec ou sans bosse;
Assortiment de verroux anglais, français et domestiques de toute grosseur;
Cloux coupés et travaillés, grands clous de 5 pouces, appelés *spikes* aussi coupés et travaillés;
Rivets pour crochets ou gonds;
Crochets de 3-4 de pouce à 4 pouces de large;
Fer en barre plat et carré;
Fer pour charrue moulé et rond;
Acier d'Allemagne et fondu;
Boîtes fondues de toute espèce;
Cloches pour les moutons et les vaches;
Pierres à moulin; Pierres à aiguiser;
Cordes de Murville de six fils à cinq et demi;
Barres d'haussières et Manilles d'haussières;
Beaux Cordages de chanvre, manufacturés à N.-York;
Ficelle pour les ballots et filée;
Fil carré et fil appelé *Slimberg*;
Fil retors à lacer, ficelle pour lignes à pêcher;
Lignes de sonde, et lignes de mains;
Facture de plomb blanc, de drogues;
Do. de fard rouge, noir, jaune et vert;
Huile pour la peinture et esprit de thérébentine;
Poix, goudron et résine;
Vernies brillant et goudron de charbon;
Noirs de toute espèce et forme;
Chaînes de cable de 60 brasses, de 3-8 de pouces à 7-8 ... de 8 pouces 1-2, 10 1-2, 12 1-4, 14 1-2 et une variété d'autres articles qui ne sont pas spécifiés et qui appartiennent au commerce de quincaillerie, et de fourniture pour les navires.

26 mai

F. SAUTON.

DAMEJEANNES FRANÇAISES—800 Damejeannes françaises, débarquant du navire Champion, et à vendre par CARRIERE & BORDUZAT, Rue St. Louis, no 11.

30 mai

VENTES PAR LE SHERIFF.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le ... août prochain, à une heure de l'après midi, la propriété ci-après décrite, savoir:

Un Ilet de terre situé dans le faubourg Washington, et désigné par le No. 12, sur le plan du dit faubourg, saisie à la poursuite de François Grandchamps.

Conditions: comptant.

4 juil

G W MORGAN, shériff

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, mardi, 5 août prochain, à 1 heure après midi, le nègre esclave nommé André, saisi à la poursuite de J B Cajus, exécuteur testamentaire de feue Henriette Roche, veuve d'Arnaud Magnon.

Conditions: comptant.

4 juil

G W MORGAN, shériff

Charles Byrne *contre* Michel Hurley.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, mardi 5 août prochain, à 1 heure après-midi, les esclaves Albert et Harry, saisis dans le procès ci-dessus.

3 juil

G W MORGAN, shériff

F. Buisson, curateur des biens de F. Loiseau, *contre* D. & A. Romer.

EN vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, dans cette ville, mardi 5 août prochain, à 1 heure après-midi, l'esclave Marie Louise, saisie dans la poursuite ci-dessus.

Conditions: Comptant.

3 juillet

G W MORGAN, shériff

B. Booth & Co. vs. Chs. J. Gow

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, de cette ville, mercredi, 30 juillet prochain, à 1 heure après-midi, la propriété décrite dans l'ordre de saisie et de vente, comme il suit, savoir: Un Terrain avec tous les édifices et améliorations qui s'y trouvent, situé dans la rue des Magasin, près de l'encoignure de la rue Suzette, dans l'ilet No. 21, faubourg Saulet, ayant 32 pieds de face, sur la rue des Magasins, et 100 pieds de profondeur, mesure américaine, saisi dans le procès ci-dessus. Conditions: comptant.

26 juin

G. W. MORGAN, shériff

Dans l'affaire de J. Hall & co. *vs.* le bateau à vapeur Wanderer, capitaine et les propriétaires; James Perkins vs. Bradish & Culver et le bateau à vapeur Wanderer.

DANS LA COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de la cour, à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues Chartres et St. Louis, en cette ville, mercredi, 30 juillet courant, à 1 heure p. m., le bateau à vapeur Wanderer et tous ses agrès, apparaux et ameublements, qui ont été saisis dans la cause ci-dessus mentionnée.

Conditions de la vente: $250 comptant et le reste payable à 6 mois, en billet endossé à satisfaction portant hypothèque sur la propriété vendu jusqu'à parfait paiement, pourvu qu'il fasse assurer le dit bateau pour 6 mois depuis la date de la vente et qu'il paie aussi l'assurance du shériff de cette paroisse au bénéfice des poursuivants.

25 juin

G. W. MORGAN, shériff.

Guy A. Dreux *contre* Pierre Dupeux.

COUR DE PAROISSE—En vertu d'un ordre de saisie et de vente, à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle-Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le lundi 28 de juillet prochain, à 1 heure, la propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit, savoir: Deux lots de terre situés sur les derrières de la ville, en face de la rue des Marais, entre Ursulines et le Chemin du Bayou, désignés sous les Nos. 4 et 5, ayant [mesure anglaise] les dimensions suivantes: le lot No. 4, a 30 pieds de face à la rue des Marais, et est borné sur le côté de la rue des Marais, par le lot No. 5, sur la ligne de division, où elle a en profondeur 159 pieds 6 pouces, borné du côté du chemin du Bayou par le lot No. 3, sur la ligne de division où il a une profondeur irrégulière formant dans le fond par une largeur de 16 pieds et demi, sur la ligne qui le divise de la propriété appartenant ci-devant à Jn. Bte. Lareschc et le lot No. 5, a 30 pieds de face à la rue des Marais, joignant le lot No. 7, sur la ligne de division où, près de la rue des Ursulines, il s'étend en profondeur de 168 pieds, plus ou moins, borné au-dessus par le lot No. 4, sur la ligne de division où il a en profondeur 159 pieds 6 pouces.

Conditions: Comptant.

24 juin

G. W. MORGAN, shériff

EN vertu d'un ordre de saisie, à moi adressé, il sera exposé en vente à la Nouvelle Bourse, encoignure Chartres et St-Louis, en cette ville, le samedi 26 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, les ESCLAVES nommés Sam et Ben, saisis à la poursuite de R. O. Pritchard, exécuteur testamentaire, &c.

Conditions: comptant.

24 juin

G W MORGAN, Shérif.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 26 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, une négresse nommée Dackus, saisies dans la poursuite de Joseph Clark.

Conditions: comptant.

21 juin

G W MORGAN, Shérif.

COUR DES PREUVES—Succession de George Burbank—Roswell Bebee vs. Joseph Gontz, W. L. Slaughter, exécuteurs de la dite succession.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, de cette ville, lundi, 14 juillet prochain, à une heure de l'après-midi, la propriété suivante:

Un Lot et les bâtimens qui appartiennent à la dite succession, situés sur le côté Nord Ouest de la rue du Bassin, entre les rues du Canal et de la Douane, lequel lot mesure environ 47 pieds de face sur la rue du Bassin, sur une profondeur d'environ 120 pieds jusqu'à la rue Franklin.

Conditions: comptant.

10 juin

G W. MORGAN, shériff

COUR DE DISTRICT—Guillaume A. Audebert, et Chs. A Papet, vs. Marguerite Hazeur, f. c. l.

En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi, 12 juillet prochain, à 1 heure de l'après-midi,

La propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente, comme suit:

Un Lot de Terre, avec la maison et les autres édifices qui s'y trouvent, situés sur les derrières de la ville, à l'encoignure des rues Jackson et des Marais, désigné par le No. 4, de l'ilet No. 14, sur un plan dressé par J. Pilié, voyer de la ville, daté le 6 février 1827, et annoncé à un acte passé le 7 février 1827, en l'étude de Félix de Armas, notaire public; le dit lot de terre ayant 60 pieds de face à la rue Jackson, sur 120 de profondeur, et face à la rue des Marais, mesure française. Conditions—comptant.

9 juin

G. W. MORGAN, shérif

COUR DES PREUVES—Les héritiers de Robert Lewis *contre* les exécuteurs et héritiers de Thomas Stackhouse.

En vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Nouvelle Bourse, située à l'encoignure des rues de Chartres et St. Louis, à 1 heure de l'après-midi, le lundi, 14 juillet 1834, la propriété suivante, savoir:

Un certain Terrain situé dans le faubourg Ste. Marie, dans l'ilet formé par les rues du Camp, Julie, des Magasins et St. Joseph, le dit terrain mesurant 81 pieds 11 pouces 5 lignes sur la rue du Camp, et 170 pieds 6 pouces de profondeur.

Conditions: Comptant.

10 juin

G. W. MORGAN, shériff

COUR DE DISTRICT—E. Léon Bernard *contre* Caprice Roquette.—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le vendredi 11 juillet prochain, à 1 heure, la propriété suivante:

Deux Lots de Terre, désignés par les Nos. 17 et 18, sur un plan particulier dressé par Jos. Pilié, voyer de la ville, le 12 de novembre 1828, et déposé en l'étude d'Octave de Armas, mesurant chacun 38 pieds de face à la rue Plauché, sur 138 pieds 7 pouces de profondeur; et 4 Lots de Terre, mesurant chacun 38 pieds de face à la rue Plauché, sur 138 pieds 8 pouces de profondeur, et désignés par les Nos. 19, 20, 21 et 22, sur un plan particulier dressé par J. Pilié, voyer de la ville, le 12 novembre 1828, et déposé en l'étude du dit Octave de Armas, notaire public.

Conditions: comptant.

9 juin

G. W. MORGAN, shérif.

COUR DE DISTRICT—Wm. Brondshaw *contre* Janet Langmuier et autres.—En vertu d'un ordre de saisie et de vente à moi adressé, il sera vendu à la Bourse, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, en cette ville, le samedi 12 de juillet prochain, à une heure de l'après-midi, la propriété décrite dans le dit ordre de saisie et de vente comme suit:

Un certain Lot de Terre situé dans la rue St. Thomas, entre les rues Benjamin et Richard, faisant partie des Nos. 12, dans l'ilet 9 du faubourg Saulet avec l'édifice en briques et les améliorations qui s'y trouvent. Le dit lot mesure 30 pieds de face à la rue St. Thomas, plus ou moins, sur 120 de profondeur, mesure américaine.

Conditions: comptant.

9 juin

G. W. MORGAN, shérif.

ETABLISSEMENT DE MACHINE A VAPEUR.

No. 120, rue de la Nouvelle-Levée, encoignure St. Joseph.

LE soussigné informe le public qu'il est prêt à construire toutes espèces de machine à vapeur. Il fournira les ouvrages en fer, des fontes de cuivre et de fer, et fera en ce genre toutes sortes de réparations pour les bateaux à vapeur. Les ordres seront exécutés avec promptitude. Il espère que le public continuera à le patroniser.

J. F. OSBORN.

N B Il a maintenant en main 1 machine de 15 1-2 pouces à cylindre; 1 do. 11 1-2 do. de.; 1 do. 7 1-2 do. de.; 1 op. 6 1-2 do. do.

17 déc—6m

SOUVERAINS, Doublons Mexicains, Espagnols et Colombiens, en vente chez J. D. BEERS, I. R. ST. JOHN & CO,

19 avril

rue de Chartres, No. 60

VENTES PAR LE MARSHAL.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la cour de cité, j'exposerai en vente publique à mon bureau, rue Condé, No. 44, le mardi 15 juillet 1834, à 5 heures de l'après-midi, une montre et chaîne en or, avec divers meubles, saisies dans l'affaire de veuve Fr. Dreux.

Conditions: Comptant.

1 juillet

B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le lundi, 4 août 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, la négresse nommée, Daltie, saisie dans l'affaire de Hypolite. Conditions: comptant.

30 juin

B. BEAUREGARD, marshal

Jerry Jones *vs.* Love.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le samedi 12 juillet, à 5 heures de l'après midi, en face de la place d'armes, divers meubles, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: Comptant.

30 juin

B. BEAUREGARD, marshal

C. Diamond *vs.* capitaine J Naven.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le vendredi, 11 juillet 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, encoignure des rues de Chartres et St. Louis, un cheval sorrel, saisi dans cette affaire. Conditions: Comptant.

28 juin

B. BEAUREGARD, marshal

L. Rocquet *vs.* A. Jourdan.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. John N. Duncan, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 9 juillet 1834, à 5 heures de l'après-midi, une quantité de montres, &c., saisies dans cette affaire.

Conditions: comptant.

28 juin

B. BEAUREGARD, marshal

L. Cage et al *vs.* Francis Bennett.

EN vertu de deux ordres de fieri facias à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le jeudi 10 juillet 1834 à 5 heures de l'après-midi, à l'encoignure des rues Suzette et de la Nouvelle-Levée, le contenu d'une boutique de comestibles, saisi dans cette affaire.

27 juin

B BEAUREGARD, marshal

P. Depass *contre* le capitaine Tillman, la goelette Manilla et propriétaires.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. Galien Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le lundi, 28 juillet 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis,

La goelette MANILLA, ses agrès et apparaux, maintenant amarée en face de la Douane, saisie dans cette affaire. Conditions: comptant.

27 juin

B. BEAUREGARD, marshal

Genes Fiesca *vs.* Juan el Biscayno.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. A. Laneuville, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi, 9 juillet 1834, à 5 heures P. M., en face de la place d'armes, 19 boites de raisins, saisis pour satisfaire le jugement rendu dans cette affaire. Conditions: Comptant.

26 juin

B. BEAUREGARD, marshal

L. H. Newton *vs.* A. Jourdan.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. N Duncan, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le lundi, 7 juillet 1834, à 5 heures de l'après-midi, en face de la place d'armes, un coffre fort et une horloge, saisis dans cette affaire.

Conditions: comptant.

25 juin

B. BEAUREGARD, marshal

J E Loreilhe *vs.* Madame Eldridge.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le lundi 7 juillet 1834 à 5 heures de l'après-midi, en face de la place d'armes un sofa, saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

25 juin

B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique, le mardi 8 juillet 1834, à 5 heures de l'après-midi, en face de la place d'Armes, divers meubles, saisis dans cette affaire.

Conditions: comptant.

25 juin

B. BEAUREGARD, marshal

James Gallagher *vs.* C. Nicholson.

EN vertu d'un ordre de fieri facias à moi adressé par l'hon. J. Duncan, juge conseiller de la cour de cité de la Nouvelle-Orléans, j'exposerai en vente publique, le lundi, 7 juillet, à 5 heures P. M., rue Madison, une quantité de chaux en barils, aussi, un lot de planches de cypre qui se trouve maintenant dans un terrain près du marché Ste. Marie, saisis dans l'affaire ci-dessus.

Conditions: comptant.

21 juin

B. BEAUREGARD, marshal

William Thompson *vs.* le bateau à vapeur Chieftain, le capitaine et propriétaires.

EN vertu d'un ordre de quatre ordres de fieri facias à moi adressés par l'hon. Wm. Grivot, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente publique le mercredi, 16 juillet 1834, à midi, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues Chartres et St. Louis, le bateau à vapeur Chieftain, ses agrès et apparaux, saisis dans les affaires ci-dessus. Conditions: comptant.

13 juin

B. BEAUREGARD, marshal

EN vertu de 3 ordres de fieri facias à moi adressés par l'hon: G Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente publique, le mercredi 9 juillet 1834, à la Bourse de Hewlett, à l'encoignure des rues Chartres & St. Louis,

La goelette ELIZABETH, ses agrès et apparaux, maintenant amarée au Bassin Carondelet, saisie dans l'affaire de Campbell et al vs. capit. Sheridan, la goelette Elizabeth et propriétaires.

Conditions: comptant.

7 juin

B. BEAUREGARD, marshal

LE DR. J. P. C. MAHON, ayant donné sa démission dans l'armée des Etats-Unis, offre ses services qu'il peut rendre dans sa profession aux habitans et aux citoyens de la Nouvelle-Orléans et de son voisinage. Son bureau est à l'encoignure des rues Royale et de la Douane, au-dessus de la pharmacie de M. Drouillard.

21 mai—3m

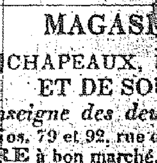

MAGASINS DE

CHAPEAUX, DE BOTTES ET DE SOULIERS.

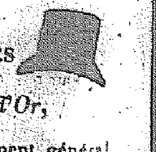

A l'Enseigne des deux Bottes d'Or,

Nos. 79 et 92, rue de la Levée.

A VENDRE à bon marché, un assortiment général de Chapeaux, Bottes et Souliers de toutes espèces, trop nombreuses à spécifier, une partie débarquant en ce moment du navire Helen Mar, et du brick Harriet, et l'autre reçue dans d'autres arrivages, par

23 mai

WM. HOLMES & Co.

100 CAISSES de Pétards chinois, à vendre par J. E. LOREILHE, Encoignure des rues Royale et Douane, et aussi au No. 59, rue du Camp.

19 juin

LE soussigné a l'honneur de prévenir le public que l'Hôtel du Lac (ci-devant hôtel Elkins) est à présent ouvert.

Il prendra avec les personnes qui désireraient y passer quelque temps, les arrangemens les plus convenables.

Les personnes qui voudront avoir des repas particuliers sont priées d'en donner avis d'avance.

Il sera servi un dîner public tous les dimanches.

Les prix seront les mêmes que dans l'ancien établissement.

Le soussigné fera tous ses efforts pour satisfaire les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance.

7 juin—1m

C. LAVAUD.

PRE. LAFAYE, syndic de la faillite de MM. Castel et Devaux marchands, encoignure Royale et St. Philippe, prie tous ceux qui doivent à cette faillite de venir régler leurs comptes sans délai, rue Royale, No. 147, afin d'éviter les poursuites qui seront dirigées contre eux s'ils négligent de payer ou régler à l'amiable.

12 juin

PRE. LAFAYE.

LE soussigné vient de recevoir par le navire Bolivar un assortiment de marchandises en sa partie, qu'il offre à vendre à son magasin, encoignure Toulouse et Chartres.

100 barils Truffes pures; 20 Fromages Roquefort;
3 do. Parmesan; 50 do. Pâte grasse; do. Gruyère; do. d'Hollande; do. de Neufchâtel;
60 livres Saucissons d'Arles;
53 do. do. de Bologne; 333 do. do. de Lyon;
35 corbeilles Pruneaux de Tours;
25 do. Poires tapées;
250 pots Moutarde de Maille assortie;
2 barils Vinaigre à l'Estagon;
Vermicelle, Macaroni, Semouille Grinée [pâte,] 1ère qualité;
20 douz. Sirop de Groseilles, }
40 do. Cerises à l'eau de vie, } par Gueland frères.
64 do. Liqueurs surfines as. }
40 do. Absinthe Suisse et Kirsh de la forêt noire;

Intérieurement en magasin.

Eau de Vie de Cognac, }
Rum de la Jamaique, } Vieux.
Genièvre de Hollande, }
Vin Haut Brion la Mission; do. St. Julien;
Do. Médoc; do. Pauillac, en caisses;
Fruits conservés par Colin;
Do. cristalisés; do. à l'Eau de Vie;
Do. en confitures de la Havane; do. en vinaigre;
Salaisons assorties, Olives, Olives farcies;
Gelée et pâte de Gouyave; Anisette de Bordeaux;
Guignolet d'Angers, do. de Colin; Chocolat de santé;
Nougat et divers autres objets le tout garanti être de première qualité.

6 juin

J P DESBOIS.

FROMAGE—10 boites Fromage de Hollande, à vendre par [16]

TIERNAN CUDDY & Co